



T'mercredis 2024/2025

Fabienne KLOPOCKI
Responsable Enfance et Jeunesse

I) *Présentation*

✓ LA MJC

La MJC du Vuache est une association d'éducation populaire régie par la loi 1901. Elle est gérée et administrée par un conseil d'administration composé de bénévoles.

Depuis sa création, il y a près de 50 ans maintenant, **elle encourage l'initiative et la prise de responsabilité** de ses adhérents. Elle est donc ouverte à toutes propositions de projets et de partenariats associatifs.

25 salariés et 120 bénévoles lui permettent de mettre en place ses différents programmes sportifs, culturels et de loisirs.

Elle s'inscrit dans une politique de développement **et d'accompagnement** en partenariat avec 9 communes du VUACHE : Chenex, Chevrier, Dingy, Jonzier, Minzier, Savigny , Valleiry, Vers et Vulbens.

Un large panel d'activités hebdomadaires est proposé, (stages, événements culturels et sportifs...) aux enfants, aux jeunes, aux adultes, aux seniors, à tous les publics qui composent le territoire.

Le secteur Enfance / Jeunesse met en place un ALSH (les mercredis et vacances scolaires), des séjours, des journées et autres événements à destination des enfants et des familles.

✓ Les T'Mercredis

Nous accueillons tous les mercredis (36), dans les locaux de l'école de Valleiry, 60 enfants âgés de 3 à 12 ans dans 2 espaces aménagés pour les besoins des différentes tranches d'âge, de 7h30 à 18h.

Les repas sont confectionnés et livrés par un traiteur et remis en chauffe dans la cuisine scolaire de l'école.

Les activités organisées sont encadrées par les animateurs ou des intervenants qualifiés. Celles-ci seront aussi bien des activités sportives, créatives, de nature ou culturelles, issues des projets et des souhaits des différents acteurs.

Un planning sur six semaines (de vacances à vacances) est préétabli mais laisse la place aux projets des enfants. Il pourra évoluer en fonction de la météo, des propositions des animateurs et des enfants, de la dynamique du groupe...

Afin de permettre l'accueil de tous, la MJC a établi un système tarifaire basé sur les quotients familiaux.

II) Objectifs pédagogiques

OBJECTIFS ÉDUCATIFS	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	MOYENS
FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE	Favoriser le respect des valeurs essentielles de base et de la vie en collectivité.	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une charte de vie. - Rappeler régulièrement lors des temps d'activités ou informels la politesse d'usage.
	A travers le thème du centre, s'immerger dans un imaginaire que les enfants pourront s'approprier et leur permettre de développer leur créativité.	Mise en place d'un fil rouge par session.
	Amener l'enfant à faire sa place dans le groupe.	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de parole durant les jeux. - Responsabiliser sur certains temps (nettoyage, rangement, lead dans un atelier ou un grand jeu). - Mettre en place un point de fin de journée.
	Être à l'écoute et respecter le rythme de vie des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des temps libres en autonomie, mais accompagnés. - Adapter le planning en fonction de la fatigue des enfants. - Être à l'écoute. - Favoriser une écoute individuelle pour certains quand le besoin se fait sentir. - Inviter à des temps calmes.
	Favoriser la mixité et la dynamique du groupe autant dans la vie quotidienne que dans les activités.	<ul style="list-style-type: none"> - Mélanger régulièrement les groupes au moyen de petits jeux ou dans les temps informels. - Apporter de la fantaisie à la vie quotidienne.
	Favoriser la convivialité et la solidarité.	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'organisation et la modifier si nécessaire. - Encourager les initiatives des enfants quelque soit le moment de la journée.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	MOYENS
PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT	Que l'enfant puisse s'exprimer de différentes manières.	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des activités physiques ponctuelles et/ou improvisées.
	Promouvoir la coopération, la bienveillance et le respect.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un planning d'activités variées, qui ait du sens pour l'enfant, tout en respectant son rythme de vie (plan B). - Propositions d'activités sportives individuelles et collectives « originales » et innovantes. (Éviter les « poule/renard/vipère ou autre « balle aux prisonniers »)
	Inviter les enfants à être « acteurs » en fonction de leur centre d'intérêt.	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité dans la programmation des jeux, inviter à une participation active ou des interventions.
		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner chaque enfant au cœur

	Favoriser l'engagement et la persévérance de l'enfant et le valoriser.	de l'activité par une participation active de l'animateur. - Responsabiliser l'enfant en lui confiant des actions à sa hauteur. - Proposer, à travers les actions d'intervenants extérieurs, un engagement de la part de l'enfant sur plusieurs séances.
	Donner la possibilité de s'exprimer.	- Créer un mur d'expression. - Une boîte à idées. - Un temps d'échange ludique oral ou écrit. - Tout autre moyen d'expression (ballon de couleurs, étiquettes émotions,...)
	Créer un lien de confiance avec l'enfant et entre les enfants.	- Favoriser des temps d'échanges en fin de journée, afin que l'enfant puisse exprimer librement et sans entrave son ressenti, positif ou négatif, de la journée, collectivement et/ou individuellement.
OBJECTIFS ÉDUCATIFS	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	MOYENS
SENSIBILISER A L'ÉCOCITOYENNETÉ	Découverte de l'environnement de proximité du lieu de vie et ouverture sur le monde extérieur.	- Mise en place d'activités avec des prestataires dans l'environnement du centre de loisirs.
	Inviter à respecter la nature et « les autres ».	- Accompagner l'enfant dans les tâches quotidiennes. - L'inviter à ramasser, nettoyer, trier, respecter et préserver le matériel, les locaux et l'environnement.
	Interpeller et donner du sens à une démarche de respect de l'environnement.	- Faire découvrir quelques bases de la faune et de la flore, la géographie et les particularités de la région... - Prendre le temps d'imaginer et de mettre en place une attitude raisonnée par rapport à la thématique. - Proposer des activités qui mettent du sens à une démarche écologique.

III) Les moyens mis en place

Les **T'mercredis** s'effectuent dans les locaux de l'école de VALLEIRY, qui dispose d'espaces et salles adaptés à l'accueil du jeune public. Ces espaces sont également utilisés pour les temps périscolaires.

École maternelle pour les 3/5 ans : 1 grande salle d'activités équipée de jeux, des sanitaires adaptés, une salle de motricité, un espace de stockage de matériel, un espace cuisine, ainsi qu'une cour...

Le périscolaire pour les 6/12 ans : 1 grande salle d'activités équipée de jeux, des sanitaires adaptés, un espace de stockage de matériel, un espace cuisine, une grande cour...

Salle de restauration scolaire: une salle de restauration collective pouvant accueillir plus de 160 couverts.

Pour nous permettre de concrétiser nos projets, nous disposons d'un large stock de matériel, ainsi que de 3 mini-bus.

-Un budget est établi pour :

- ✓ Proposer des menus conçus par des professionnels de la restauration, ainsi que la collation au goûter (5,5€/jour/personne).
- ✓ Disposer du matériel nécessaire pour mettre en place des activités, sorties et prestations (3€/jour/personne).
- ✓ Pouvoir se déplacer (2,5€/jour/personne).

L'accueil d'enfants en situation de handicap est possible, nous contacter pour organiser leur venue (salles de plain pied et aménagements possibles). Un projet individualisé serait envisagé selon l'accompagnement et les contraintes du handicap (activités spécifiques, animateur supplémentaire, modification des espaces d'accueil...)

IV) L'Équipe pédagogique et technique

L'animateur(trice) est un repère pour chaque enfant, un partenaire de son développement personnel. Il/elle met en œuvre le projet d'animation auquel il/elle a été associé(e) dans les cadres réglementaires et législatifs en vigueur. Il/elle respecte, et fait respecter les consignes en s'assurant qu'elles ont été comprises, et s'assure de l'épanouissement de chacun en mettant en place un cadre de vie rassurant, sécurisant et éducatif.

Il/elle a pour rôle de créer une dynamique et d'inviter les jeunes à découvrir, observer, écouter et partager autour des diverses activités (culturelles, créatives, de nature ou sportives...) en tenant compte des valeurs essentielles au vivre-ensemble et au savoir-être.

La solidarité est essentielle au sein de l'équipe d'animation pour pouvoir faire face avec plus d'aisance aux imprévus, savoir s'adapter, et permettre un dynamisme en continu tout au long de la journée.

1. Présentation de l'équipe et du rôle de chacun

Directrice : Fabienne KLOPOCKI

Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants que nous accueillons mais aussi des animateurs(trices).

Elle fait appliquer le projet pédagogique rédigé avec l'équipe, en y intégrant une trame d'animation, ce qui permet de créer une cohésion de groupe et un « bon vivre ensemble ».

Elle veille au bon fonctionnement, à la gestion financière et au suivi de l'équipe pédagogique.

Elle coordonne l'équipe pour l'organisation de la vie quotidienne, des activités prestataires, des activités internes, en organisant régulièrement des réunions ou en échangeant par mail.

Elle est également chargée des relations avec l'association, les parents, le gestionnaire de la structure, le personnel de service et les prestataires de services.

L'équipe d'animation :

Équipe des 3/5 ans	Équipe des 6/12 ans
- Dorsaf Layouni (titulaire BAFA)	- Noa Bernaz (titulaire BAFA / stagiaire BPJEPS LTP)
- Léa Robert (stagiaire CAP EAPE)	- Grégory Bouteillon (titulaire BAFA)
- Françoise Rivier (non diplômée)	- Ambre El Ajjouri (non diplômée)
- Fabienne Klopocki (BEATEP ASVL – en renfort)	

Les recrutements se poursuivent...

Les animateurs(trices) encadrent les activités prestataires mises en place par l'organisation, et animent les activités qu'ils ont souhaité intégrer au planning, en accord avec la thématique de la session. Ils sont référents de leur groupe durant les activités mais aussi durant la vie quotidienne.

Pour des besoins de fonctionnement, ils peuvent également et exceptionnellement être amenés à renforcer les équipes d'entretien.

2. Objectifs d'équipe

Il est important pour travailler ensemble, que l'équipe ait, elle aussi, ses propres objectifs. Ils permettront à chacun(e) de prendre la même direction, et d'être en accord sur les grandes lignes de leur posture professionnelle, afin d'être à l'aise et épanouis pour accomplir leur mission.

Objectifs d'équipe	moyens
Être organisé, impliqué dans la préparation et dans l'animation.	- Participation aux réunions de préparation. - Être réactif et participatif sur le Whatsapp mis en place par la direction pour l'équipe. - Impliquer les animateurs dans l'écriture du projet pédagogique.
Avoir un sourire et un dynamisme permanent pour permettre l'unité du groupe et le bien être de l'enfant.	- Mettre en place des temps d'échange en fin de journée entre animateurs. - Mettre en place des pauses pour tous.
Rendre les temps de vie quotidienne plus ludiques.	- Créer un carnet avec des idées de petits jeux, chants pour mixer les idées à partager. - Anticiper les éventuels imprévus en complétant les fiches d'activités.
Avoir la capacité d'effectuer des changements de dernière minute et savoir s'adapter à toute situation.	- Penser à des plan B, improviser des animations en cas de problèmes, de temps morts trop longs ou d'intempéries.
S'entraider et accompagner au mieux les stagiaires ou non diplômés.	- Mixer les équipes d'animateurs sur les temps de préparation et d'animation.
Transmettre son savoir.	- Suivi des animateurs stagiaires par les diplômé(e)s et la direction.
Savoir gérer sa fatigue.	- Une bonne préparation en amont pour éviter les réunions à rallonge.
Sortir de sa zone de confort en proposant et	- Oser inventer.

animant des activités innovantes et enrichissantes	- Oser se lancer.
Entretenir et favoriser de bonnes relations avec l'équipe organisatrice, les prestataires et le personnel de service.	- Prévoir un temps d'échange de partage dans l'équipe. - Inviter au dialogue, au respect et à la politesse.

3. Suivi des stagiaires :

Ils ou elles auront un accompagnement supplémentaire d'un des membres de l'équipe (la directrice ou un(e) animateur(trice)). Il y aura plusieurs échanges au cours de leur stage, et également un accompagnement sur la réalisation de certaines animations afin d'assurer une progression dans leur pratique.

V) Le fonctionnement des T'Mercredis

Durant les T'mercredis, notre structure permet l'accueil d'enfants de 3 à 12 ans.

Afin de pouvoir adapter le cadre et les activités aux besoins spécifiques des différentes tranches d'âges, nous répartissons les enfants en groupes d'âges avec leur équipe d'animateurs(trices) :

- les 3-5 ans côté maternelle.
- Les 6-12 ans au périscolaire.

Au cours de cette année 2024/2025, des intervenants extérieurs participeront aux T'mercredis sur certaines sessions, et seront partie prenante du planning d'activités. Tous les détails vous seront donnés à la rentrée !

VI) La journée type T'mercredis

De 7h30 à 9h15 : Accueil libre

Les enfants seront accueillis dans une ambiance calme et pourront évoluer parmi les ateliers libres proposés: jeux de société, lecture, activités manuelles... Un temps qui permet à l'enfant de respecter son rythme, gérer sa fatigue et d'être autonome, de faire un atelier en fonction de son envie, tout en respectant le cadre qui sera donné par les animateurs. Ils pourront également échanger avec les animateurs présents et prendre connaissance des activités proposées pour la suite de la journée.

De 9h15 à 9h30 : Rassemblement

C'est un temps d'échange avec les enfants, où les animateurs présentent le déroulement de la journée. Ce moment permet de partager ensemble autour des activités mises en place sur la journée, ou de débattre sur un sujet proposé par les enfants.

De 9h45 à 11h30 : Temps d'activités

Des activités seront proposées en fonction des plannings établis au préalable par les animateurs(trices), et/ou des éventuelles propositions des enfants lors des mercredis précédents. Ces temps d'activités prennent en compte l'installation et le rangement, ce qui permet à chacun de s'impliquer dans une démarche collective et coopérative.

De 12h00 à 13h00 : Repas

Les enfants mangent avec leur groupe. Les repas sont livrés par la société LEZTROY et réchauffés par le personnel de cuisine de Valleiry.

C'est un moment convivial, de partage et d'échanges, tout aussi important qu'une activité.

Il se déroule dans le calme. Pour cela, l'arrivée en salle de restauration est préparée pour éviter toute excitation et files d'attente.

Pendant le repas, il est important d'éviter les déplacements excessifs. Les enfants iront donc aux toilettes et se laver les mains avant de passer à table. De plus, l'animateur(trice) veillera à participer à la discussion afin que chacun puisse s'exprimer sans avoir à crier.

Tout le monde (enfant, comme adulte) goûte à tout. A nous de trouver des astuces pour que les enfants mangent un petit peu, et les inciter à finir leur assiette pour qu'ils apprennent à savoir doser, à ne pas gaspiller et à se responsabiliser.

Les enfants sont autonomes à hauteur de leur capacité : ils vont chercher de l'eau, coupent leur viande (en fonction de leur âge), débarrassent... avec l'aide de l'animateur si nécessaire.

Le départ de la cantine sera aussi échelonné pour éviter les débordements. Les tout-petits qui vont à la sieste étant les premiers à sortir.

De 13h15 à 14h00 : Temps calme et sieste pour les plus petits (jusqu'à 15h30 maximum)

C'est un moment de digestion, où les enfants se reposent des activités du matin et se détendent.

Les 3-4 ans restent coucher au moins 45 minutes. Ceux qui ne dorment pas peuvent ensuite se lever. Les animateurs proposeront des activités calmes, afin de permettre un réveil en douceur et d'intégrer petit à petit les enfants.

Les 5 ans : la démarche reste identique, sauf que le temps calme est de 30 minutes.

Les 6-12 ans : les animateurs proposent différents ateliers cadrés, variés et calmes (puzzles, lecture, jeux de société...) et devront être attentifs aux mouvements entre les ateliers, qui devra se faire dans le calme.

Pendant toute la durée du temps calme, les pauses de 30 minutes seront mises en place pour les animateurs(trices).

De 14h15 à 16h00 : activités pour les 6-12 ans

Reprise des animations jusque 16h00. Un après-midi qui laissera place à des activités plus élaborées comme des grands jeux, chasse aux trésors, tournois ou même des sorties en extérieur.

Si l'activité demande des conditions particulières, nous en informerons les parents par un mail la veille au plus tard.

Le goûter se fera à partir de 16h00. Ce temps privilégiera les impressions, bilans et échanges avec les enfants concernant leur journée et leur souhait pour les séances à venir.

De 16h30 à 18h : départ échelonné et retour aux familles

Durant cette période, les enfants peuvent jouer librement, toujours sous la surveillance d'un animateur qui pourra participer ou organiser un jeu (jeu de balles à l'extérieur, jeux de société à l'intérieur). Un autre membre de l'équipe se chargera de faire un retour aux parents, pendant qu'un 3ème débutera le rangement de l'espace (cf. protocole de rangement).

▼ Le suivi **santé et sanitaire**: il permettra aux parents d'être averti des accidents domestiques du jour par les animatrices en fin de journée. Tous les soins effectués seront référencés sur la feuille infirmerie du groupe concerné.

VII) L'équipe d'animation :

Dans le cadre d'un centre de loisirs, nous vivons tous les uns avec les autres. Nous servons de modèle aux enfants. Il est donc inconcevable d'échapper à un système de règles de manière à se respecter, à respecter l'enfant et la vie du groupe.

1. La cigarette :

Il est interdit de fumer dans les locaux, à l'intérieur de l'enceinte du centre, devant les enfants et pendant les activités.

Un temps de pause peut être accordé, en concertation avec l'ensemble de l'équipe, après le repas et /ou le goûter.

2. L'alcool et la drogue :

Il est strictement interdit d'en avoir en sa possession sur le centre, d'en consommer pendant les heures de travail, d'en permettre la consommation.

Dans l'un de ces cas, des mesures de sanction seront prises en accord avec la MJC et la loi française.

3. Le portable :

Il doit être allumé :

- lors d'une sortie en cas de problème.
- lorsque la directrice le demande ou le permet.

Dans tous les autres cas, et en réunions d'équipe, le portable doit être en mode silencieux pour ne pas perturber notre travail avec les enfants.

4. L'intelligence artificielle :

L'IA peut être utilisée :

- Dans l'élaboration d'une activité
- Lors d'action de la vie quotidienne

Dans les autres cas, comme l'élaboration du planning, il relève des besoins et envies des enfants où une IA n'a pas sa place.